Département de la Haute-Garonne

Mairie de LAPEYROUSE-FOSSAT
Promenade de l'Esplanade
31180

contact@lapeyrouse-fossat.fr

☎ 05 62 22 97 22

ARRÊTÉ TEMPORAIRE N°35/2024

INTERDICTION DE STATIONNER

Le Maire de la Commune de LAPEYROUSE-FOSSAT,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et L 2112-2,

Considérant la demande en date du 25/01/2024 de la société Veolia Eau CGE, représentée par Sébastien Maurel, 1289 avenue Noel Célestin Cunnac 31660 Buzet sur Tarn,

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer le stationnement au n° 3 impasse d'Engorp à LAPEYROUSE-FOSSAT 31180,

ARRÊTÉ

Article 1er : Le stationnement sera interdit du 25/03/2024 au 25/04/2024 de 8h00 à 18h00 afin d'effectuer un branchement eau potable.

Article 2 : Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés par le demandeur et l'accès aux propriétés riveraines demeurera assuré.

Article 3: Le présent arrêté devra être affiché sur les lieux par le demandeur, afin de permettre l'application des dispositions prises.

Article 4: Durant toute la durée des travaux, les titulaires s'engagent à mettre en œuvre toutes les mesures de sécurité nécessaires.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise au bénéficiaire pour attribution, aux Pompiers pour information et mesures à prendre, à la Gendarmerie de CASTELGINEST et à la Police Municipale, chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LAPEYROUSE-FOSSAT, le 12 mars 2024

LE MAIRE,
Corinne GONZALEZ